

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate

**L'organisme COPERNIC signe une charte avec la France et l'Ontario**

**Victoriaville, le 17 mai 2016** – Le 17 mai dernier à l'Hôtel de Ville de Victoriaville, l'Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC) a procédé à la signature de la Charte de jumelage convenue entre ce dernier et deux autres organismes de bassins versants, soit le SMAGE des Gardons (France) et la Conservation de la Nation Sud (Ontario).

Cette Charte a pour objet de confirmer l'acte fondateur du jumelage Québec-France-Ontario, initié en 2014, et qui se veut une démarche de coopération en gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Ce jumelage est caractérisé par la mise en œuvre d'actions communes tout en mettant à profit l'expertise de chacun des trois organismes.

Deux missions ont déjà permis le partage d'expériences, la comparaison de méthodes ainsi que l'échange d'information générale et scientifique. La 3<sup>e</sup> mission, qui se tenait du 16 au 18 mai 2016 sur les bassins versants de la rivière Nicolet et du sud du lac Saint-Pierre, a consisté en une série d'activités axées sur la résolution de trois enjeux :

- Protection des sources d'eau potable ;
- Écoulement de l'eau et érosion dans les cours d'eau en milieu agricole ;
- Cohabitation de l'économie et du tourisme avec la protection de l'eau et de la biodiversité dans le littoral fluvial du lac Saint-Pierre.

Cette mission était aussi l'occasion pour les intervenants et autres partenaires de COPERNIC de se joindre aux activités et de prendre part activement aux échanges.

Rappelons que COPERNIC est un organisme sans but lucratif (OSBL) de concertation et de mobilisation, voué d'une part, à la protection et à la



restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques de la zone des bassins versants de la rivière Nicolet et d'autre part au maintien de la pérennité de la ressource EAU. Cela se fait par une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant et l'élaboration, la promotion et le suivi de la mise en œuvre d'un Plan Directeur de l'Eau (PDE). L'accompagnement vers l'action domine le partenariat avec les usagers et intervenants en vertu de la valeur primordiale de l'eau comme bien commun inaliénable, et des valeurs d'ouverture et de collaboration.

- 30 -

**Pour information :**

Karine Dauphin

Directrice générale

Téléphone : 819 353-2121 #31

Courriel : [copernic@copernicinfo.qc.ca](mailto:copernic@copernicinfo.qc.ca)